

La triponctuation maçonnique

La linguistique française face à un ponctème entre abréviation et symbolisme

Documents

- documents maçonniques anciens. 1777-1808 (photocopies distribuées lors de l'exposé, aperçus numérisés dans le dossier <http://vaissermann.typepad.fr/photos/docu/>) ;

- documents maçonniques contemporains. 2001-2006 (photocopies distribuées lors de l'exposé) ;

- pages 151-152 du Bon usage de Maurice Grevisse revu par André Goosse, dans son édition de 1986, les premières à comporter cette remarque en tout petits caractères :

Les francs-maçons utilisent trois points groupés en triangle : Il [= un conseiller] est à ton entière disposition et à celle des F._. [= frères] de ta R._. L._. [= respectable loge] [...]. Nous te prions de recevoir, Vén._. M._. et T._. C._. F._. [= vénérable maître et très cher frère] l'assurance de nos sentiments les plus **frat._.** [= fraternels]. (lettre des responsables du Grand Orient de France, dans le Monde, 18 nov. 1983, p. 14). – **Ce signe est devenu le symbole de la franc-maçonnerie** : cf. § 3, Rem.

Résumé

Il a fallu deux cents ans pour qu'un linguiste se penche sur un ponctème pourtant illustre, sans doute Parce que ce signe entouré de mystère n'est pas aisé à étudier scientifiquement (tant la littérature maçonnique est d'inégale valeur et les archives d'inégal accès) et avec neutralité (l'intérêt de l'étude risquant d'être oublié au profit de la question de l'appartenance).

Le trois-points est une moindre spécificité de la langue maçonnique, à côté de l'alphabet maçonnique, et à l'origine visait à conserver au lexique maçonnique son secret. Signe resté prototype des ponctèmes d'abréviation ésotériques, il a été investi, au fil des ans, de valeurs symboliques variées : son interprétation, son usage même divise les francs-maçons.

Ces derniers furent pourtant affublés du sobriquet de « frères Trois-Points », par une singulière promotion de ce qui n'était pas un symbole maçonnique au rang de symbole de la maçonnerie en général. À l'heure de l'Unicode et une plus grande attention paléographique aux ponctèmes Aidant.

Maurice Grevisse, Le Bon usage,

éd. refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot, 1993, p. 141. **Le renvoi concerne l'expression « un frère trois points » = un franc-maçon (avec renvoi inverse)** – preuve que la langue parlée est parfois Influencée par certains des procédés spécifiques de l'écriture.

Le 6 juillet 1999 , une décision du TGI de NANTERRE « bien sûr égarée depuis » , par une magistrate présidente intègre et courageuse , Marie France PETIT , désigne en termes assassins les réseaux maçons noyant la justice Française .

Principaux signes de reconnaissance pour initiés utilisés dans des documents judiciaires

Les signaux de connivence maçonnique dans les spoliations de justice , et conclusions d' avocats maçons complaisants ,ont la signification **suiivante** :

Un triangle étoilé pointe en haut : doit être lu avec attention par les frères maçons .

Un triangle étoilé pointe en bas : ici s'arrête le message .

3 étoiles en lignes : * * * ce qui suit s'impose à tous les frères qui doivent faire aboutir en l'état , justifié ou non , susceptible d'appel ou non !

4 étoiles en ligne : * * * * : ici s'arrête cette obligation .

1 seule étoile plus discrète : * peut se substituer aux codes ci-dessus après leur révélation sur le net dans les mémoires de pourvois , de nouveaux codes discrets , chiffrés et changeants sont surveillés par des vigies attentives.

Adresse du site

Ancienne adresse

: <http://membres.lycos.fr/corruptn/06.htm>

: <http://www.multimania.com/corruptn/06.htm>

Adresse e-mail : scandalecorruption@hotmail.com

Nom du site: Scandale Français

Il y a un autre point à soulever. Aucun signe particulier franc Maçon ne devrait exister sur les documents officiels ou même les jugements venant de tribunaux . Ce qui n'est pas le cas. ainsi que sur la présence de symboles dans les palais de justice comme celui de Paris et autres bâtiments officiels.

(des symboles francs maçons existent dans les fers forgés de rampe d'escalier du TGI de Paris) ce qui démontre que des magistrats de notre justice Française , et parmi eux leurs chefs , ont oublié leur serment d'impartialité professionnelle au profit du serment d'entraide maçonnique , et le font arborer fièrement dans les murs de nos tribunaux, qui ont un devoir d'impartialité !...

Si vous interrogez ces potentats , ils vous répondront que les francs maçons ont largement inspiré les lois de la république , en omettant de dire que les 90% d'affairistes d'entre eux inspirent surtout les lois qui favorisent leurs intérêts souvent sordides. (que fait-on des milliers de spoliés des tribunaux sur des matérialités et qualifications fictives par des décisions scélérates ornées de signaux 3 points de connivence) ?

La réponse de Claude VAILLANT le 19 mai 2006 , Grand Orateur du Grand Orient de France : Il est vrai que les maçons **ont l'habitude d'utiliser un signe de reconnaissance dans leur signature**, même si cela n'a aucun Caractère obligatoire , particulièrement dans la vie professionnelle, **surtout qu'en l'espèce la méthode me paraît vraiment peu discrète !**

